

## Protection 3S contre l'incendie et la grêle Modules de toit

La sécurité est la priorité absolue de 3S, ce qui se reflète dans les tests de produits complets et les mesures prises pour les systèmes solaires intégrés aux toits. Les modules solaires étant installés de manière permanente dans un bâtiment, ils sont soumis à la réglementation sur les produits de construction.

Il y a de nombreuses exigences de sécurité pour les produits de construction qui doivent être remplies par le fabricant. Par exemple, les exigences en matière de protection contre l'incendie en Suisse sont décrites par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI).

Les paragraphes suivants traitent de certaines exigences, notamment celles spécifiques aux toitures. Les plus importantes sont les exigences en matière de protection contre l'incendie, la grêle et les charges dues à la neige et au vent. L'ambition de 3S est de dépasser les exigences posées grâce à une recherche et un développement constants de nos produits.

### Protection contre l'incendie

- Les modules de toit 3S sont contrôlés et ont passé avec succès les tests d'incendie pertinents.
- Les systèmes 3S sont exclusivement conçus et installés par des spécialistes formés et certifiés par 3S.
- Une ventilation arrière de toiture correctement mise en œuvre (voir illustration 1: ventilation arrière optimisée) par des spécialistes qualifiés augmente la sécurité et garantit la durée de vie des modules solaires.
- 3S accorde une grande importance à la sécurité et à la qualité tout au long de la chaîne de création de valeur. C'est pourquoi les connecteurs «MC 4» sont munis de capuchons de protection pour les protéger de l'humidité et des salissures.

- Arrivée d'air derrière chaque module
- Bonne ventilation arrière: 3-10% d'augmentation du rendement par an
- Pas d'effet de capillarité
- Évacuation de l'eau de condensation
- Pas de perte d'étanchéité due au vieillissement
- Augmentation de la température minimale au niveau du faite grâce à une ventilation arrière optimisée pour chaque module

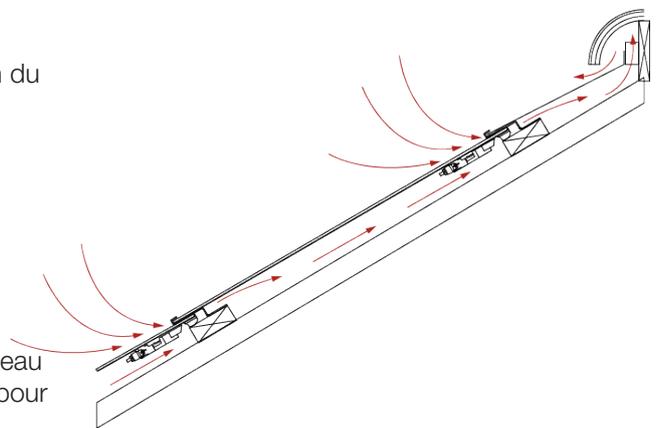


Illustration 1: Ventilation arrière optimisée

## Protection contre la grêle

- Les systèmes de toitures 3S sont testés pour leur résistance à la grêle et sont classés selon la meilleure classe de résistance à la grêle possible, à savoir la classe 5 «HW 5».
- Pour la certification «HW 5», le système doit résister à l'impact de grêlons d'un diamètre maximal de 5 cm, d'un poids maximal de 56 g et d'une vitesse de 110 km/h.

## Charges

- Charges testées résultant de l'exposition à la neige et au vent pour une utilisation dans les plaines suisses jusqu'aux régions alpines

## Instruments généraux de qualité chez 3S

- Obligation de certification pour les partenaires spécialisés
- 3S en tant que producteur suisse avec plus de 20 ans d'expérience dans les systèmes de toitures intégrés sûrs et fiables
- Des processus d'assurance qualité stricts garantissent que chacune des plus de 14 000 installations dépasse les normes de sécurité.

En concevant nos produits de manière à ce qu'ils résistent à des conditions environnementales exigeantes, nous offrons à nos clients un investissement fiable et sûr qui contribue à la protection à long terme de leurs bâtiments. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre partenaire spécialisé responsable ou contactez [le département technique 3S](#).